

AVIS PUBLIC

Aliénation de biens

Avis est par les présentes donné conformément aux dispositions de l'article 6.1 du *Code municipal du Québec* que la Municipalité du Canton de Shefford a aliéné le bien ci-dessous mentionné autrement qu'à l'enchère ou par soumission publique.

Bien aliéné	Acquéreur	Prix de la vente (taxes en sus)	Résolution	Numéro d'inscription
Lots 2 593 592 et 2 593 593 du Cadastre du Québec	M. Richard Adam	273,000 \$	2025-10-221	30 187 485

Fait à Shefford, le 8 avril 2026

Le directeur général et greffier-trésorier,

(signé)
James L. Lacroix